



COMPTE-RENDU du Conseil Municipal
Séance du 4 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 4 mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian MULLER, maire de la commune.

Étaient présents : Christian Muller, Monique Raquet, Marie Fradin, Gérald Bordiga, Éric Guignard, Rémi Rimbault, Orianna Duhamel, Christian Cado.

Absents : Sylvie Ollagnier, Cécilia Ronzevalle, Roger Chaix

Procurations : Sylvie Ollagnier à Christian Cado, Roger Chaix à Eric Guignard.

Secrétaire de séance : Marie Fradin

Heure de début : 18h42

-
- Le compte rendu du conseil municipal du 19 février 2024 a été adopté à l'unanimité.

- **GOVERNANCE**

M. le Préfet ayant notifié l'acceptation de la démission de Christian CADO, en tant que 1^{er} adjoint, le 20 février 2024, il convient d'organiser l'élection d'un nouvel adjoint.

Il a été décidé de procéder par un vote à main levée pour la désignation d'un nouvel adjoint. Un seul candidat s'est présenté. Gérald BORDIGA a été élu à l'unanimité.

L'ensemble des membres présents a validé sa nomination au rang de 1^{er} adjoint.

- **- QUESTIONS DIVERSES**

- Projet d'éclairage du site de 3 Châteaux

Après avoir exposé le projet de la Commune en lien avec l'Association 3 Châteaux de mettre en valeur le site de l'église Saint Pierre – Saint Martin par un éclairage nocturne sur batteries non raccordé au réseau, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer des demandes de subventions pour financer cette installation d'un coût prévisionnel de 8000,00€.

- Rallye Gap Racing

Après concertation et discussion, le Conseil Municipal a décidé de ne pas autoriser le Rallye Gap Racing à emprunter les routes de la commune cette année.

Le Maire, Christian MULLER

